



PROGRAMME DE FORMATION des bénévoles associatifs

- de Novembre 2014 à début 2015 -

gratuit

// M O N
A S S O -
C I A T I O N

s'associer
gérer
employer
communiquer

On crée une association pour pratiquer et transmettre une passion, apporter des réponses à des besoins, s'opposer, innover... Bref, on se regroupe dans un but commun. Mais gérer une association, développer des projets, faire face aux questions administratives n'est pas toujours évident !

L'ALDESS vous propose un programme de formations gratuites, diversifiées et aisément accessibles afin de favoriser l'engagement bénévole, le développement d'activités utiles socialement et de renforcer les structures associatives.

s'associer

DE LA LOI 1901 À L'ACTION !

JE M'INSCRIS SI :

JE SUIS BÉNÉVOLE et je souhaite accroître mes connaissances et prendre des responsabilités au sein d'une association.

JE SUIS UN PORTEUR DE PROJET et je souhaite en savoir plus sur la création d'une association.

Durée : **2 soirées**

Petit conseil :
VENEZ À DEUX !

vous pourrez ainsi échanger et avancer sur votre projet associatif, vos actions...

Comment créer une association ?

> Le Droit d'association, la notion de contrat, l'objet associatif, les principes et valeurs, le cadre de fonctionnement...

Avec qui ?

> Les différents acteurs du projet, leur place et rôle, les modalités d'organisation, de prise de décisions et de gouvernance collective...

Les obligations :

> Conseils et points de vigilance sur l'(la) (ré)écriture des statuts, la mobilisation de nouveaux adhérents, la responsabilité civile et pénale des dirigeants...

Dirigeants associatifs : découvrez :

- > Les sources du droit du travail : loi et décrets, conventions collectives, accords d'entreprises
- > Les formalités préalables à l'embauche (contraintes et libertés dans le recrutement)
- > Les différents types de contrat de travail : du CDI aux contrats atypiques
- > Le pouvoir disciplinaire et les sanctions
- > Les formalités de rupture du contrat de travail, les conditions de réalisation (accompagnement du salarié, préavis...) et les voies de recours
- > Les arrêts de travail
- > Les règles de conditions de travail (durée du travail, congés payés)
- > Les principaux interlocuteurs des employeurs et des salariés
- > Les bases d'une politique salariale

employer

DEVENIR EMPLOYEUR, NE S'IMPROVISE PAS !

JE M'INSCRIS SI :

JE SUIS BÉNÉVOLE EN RESPONSABILITÉ D'EMPLOYEUR ou amené à prendre des responsabilités dans la gestion du personnel et des relations sociales.

JE SUIS BÉNÉVOLE DANS UNE ASSOCIATION DE MOINS DE 5 SALARIÉS ou qui emploie pour la première fois.

Durée : **4 soirées**

gérer

N'EST PAS RÉSERVÉ AUX INITIÉS !

JE M'INSCRIS SI :

JE SUIS BÉNÉVOLE, TRÉSORIER, amené à réaliser ou contrôler la comptabilité de l'association.

JE SOUHAITE PRENDRE DES RESPONSABILITÉS DANS LA GESTION COMPTABLE ET FINANCIÈRE.

Durée : **4 soirées**

La comptabilité associative :

> L'association loi 1901 et les obligations comptables, le plan comptable associatif, les spécificités (contributions volontaires, dons...).

Les outils de la comptabilité :

> Lire et utiliser les documents comptables, la comptabilité analytique, quels sont les outils adaptés à mon projet ?

La gestion

> Les rôles, missions et pouvoirs des différentes instances associatives vis-à-vis de la gestion (AG, CA, Bureau, commission...), les mécanismes de financement de l'activité associative (y compris les ressources non monétaire).

Communiquer sur son projet et ses actions. Pourquoi ? Pour qui ?

> Définir le fond du message, les objectifs et les axes de communication

> Elaborer un plan de communication (en fonction des projets, des lieux, des cibles et des objectifs)

> Choisir les outils de communication interne et externe

Comment ?

> Connaitre et dialoguer avec les différents acteurs de communication (média, partenaires, prestataire...)

> Evaluer ses actions de communication

JE M'INSCRIS SI :

JE SUIS BÉNÉVOLE EN CHARGE DE LA COMMUNICATION DE L'ASSOCIATION, de la diffusion du projet et des actions OU EN RESPONSABILITÉ DE CONCEVOIR les supports de communication.

Durée : **2 soirées**

communiquer

LE NERF DE LA GUERRE !

DATES DES FORMATIONS :

Seules les premières dates de formation sont fixées. Les dates suivantes seront posées avec le groupe de participants

s'associer // DE LA LOI 1901 À L'ACTION !

MOREZ

JEUDI 13 NOV.
17H30 > 20H30

+1
date

DOLE

JEUDI 4 DÉC.
17H30 > 20H30

+1
date

employer // DEVENIR EMPLOYEUR, NE S'IMPROVISE PAS !

DOLE

JEUDI 20 NOV.
17H30 > 20H30

+3
dates

gérer // N'EST PAS RÉSERVÉ AUX INITIÉS !

SAINT-CLAUDE

MARDI 25 NOV.
17H30 > 20H30

+3
dates

communiquer // LE NERF DE LA GUERRE !

MOREZ

MARDI 18 NOV.
17H30 > 20H30

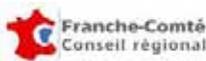
+1
date

DOLE

MARDI 25 NOV.
17H30 > 20H30

+1
date

Ce programme de formation des bénévoles est organisé par l'ALDESS en partenariat avec :



LIEU DES FORMATIONS ET CONTACTS :

// MOREZ :

CENTRE SOCIAL LA BISE
23 Avenue de la Libération
39 400 MOREZ

// SAINT-CLAUDE :

MAISON DES ASSOCIATIONS
DE SAINT-CLAUDE
1 Avenue de Belfort
39 200 SAINT-CLAUDE

// DOLE :

SALLE DE LA VISITATION - N°18
27 rue de la sous préfecture
39 100 DOLE

MODALITÉS D'INSCRIPTION :

// Grâce au soutien de nos partenaires, ces **FORMATIONS** sont **GRATUITES**

// Pour des raisons d'organisation, nous vous demandons de bien vouloir **vous inscrire aux formations qui vous intéressent auprès de l'ALDESS.**

// Nombre de places limitées : **14 personnes par formation.** Pensez à vous inscrire de préférence avant le **10 novembre**

// Un groupe minimum de 12 personnes doit être constitué. Si tel n'est pas le cas, l'ALDESS se réserve la possibilité de reporter une formation.



Contact ALDESS : 03 63 57 40 46
+ retrouvez plus d'information sur :
www.aldess.org